BUREAUX : RUE NAIN, 4

ABONNEMENTS:
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, L2 fr; Six mois, 23 fr; Un an 44 f. LE NORD BE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. - L'abonnement continue, sauf avis contraire.

Annonces; 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes - On traite à forfait.

PREER POLITICER. INDUSTRIES ET COMMERCIAL DU

PROPRIÉTAIRE-BERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON RECOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, ax bureaux du journal, rue main, 1; & Lille, where M. Böghin, libraire rueffrande-Chaussée; A Paris, ches M. Havan, Lafite-Eullier, a Cle place de la Bourse, 8; À Bruxeles, a l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 33, 8 32, 9 23, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouseron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35. Cille a Boubaix, 5 20,6 55,8 25 9 55,11 05,12 57,2 28,440,5 20,6 55,7 55, 10 05,11 15 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08,6 53,8 08,9 41,1128, 12 15, 1 47, 3 37,5 02,6 08, 7 21,8 23, 9 21,11 02 Mouseron à Lille, 6 35,7 50,9 22,11 10, 11 57, 3 13.4 12,5 19,7 0 2,90

BOURSE DE PARIS

DU 21 FEVRIER	
8 0/0	59.65
傷 量/25	86 15
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 40
Emprunt 1871	93 40
ри 23 геуптир	
3 0/0	59 05
W. E/20	86 00
#S###################################	93 40
Emprunt 1871	93 35

ROUBAIX, 23 FEVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

La Bourse, qui ne se préoccupe guère du candidat des radicaux dans le Vaucluse, a éprouvé samedi et vendredi un mouvement de hausse ascez prononcé. Cette amélioration du marché, dit le Messager de Paris, est la conséquence de l'abondance de l'argent. Ce journal ajoute

« Le bilan de la Banque de France publié avant-hier a jeté un grand jour sur la si-tuation. Comme le fait observer le Journal officiel, dans un petit entrefilet, voilà notre grand établissement entièrement rembour-sé, et des 200 millions que le gouverne-ment s'était engagé à amortir en 1873 sur sa dette générale envers lui et de l'intégralité des 150 millions qu'il avait prêtés au Trésor, en or, pour achever. l'année dernière, les derniers paiements à faire à la Prusse. La Banque de France a donc amoindri depuis quatre mois ses avances au Trésor de 350 millions. Parallèlement à ce fait favorable, l'encaisse ne cesse de monter, et la circula-tion de se circonscrire de telle sorte que depuis la guerre l'encaisse n'a jamais été aussi élevé et la circulation aussi réduite.

. D'autre part, il ne reste plus à faire sur l'emprunt de trois milliards et demi que deux versements de 3.50 chacun, au 11 mars et au 11 avril prochains. Pour ces deux versements et pour ceux sur les rentes qui n'ont encore acquitté que 14.50, il peut rester au Trésor à recouvrer 200 à 225 mil-lions. Mais aujourd'hui que la Prusse est soldée des trois milliards et des frais accescoires qui lui étaient dus, aujourd'hui que la Banque de France est remboursée des 150 millions dont elle avait fait l'avance, les 200 à 225 millions que le Trésor a encore les 200 à 225 millions que le Trésor a encore à toucher ne constituent plus un capital à exporter et dont le pays se trouve appauvri; ce sont simplement des capitaux qui s'é-changent, qui sortent des mains des sous-cripteurs pour passer dans les coffres du Tré-sor et bientôt après des coffres du Trésor et etourner dans les mains du public.

· Le trésor n'a donc plus de paiement ou de remboursements à faire alors qu'il lui reste 200 à 225 millions de recouvrements exceptionnels à opérer; il commence comme tout le monde à être dans l'aisance. • Aussi, dès vendredi matin, le Journal

officiel a-t-il annoncé une réduction de 1/2 0/0 sur les bons du Trésor.

» Enfin le report sur l'emprunt pour la liquidation de février se cote des à présent à 33 centimes.

· C'est tout cet ensemble de faits qui a frappé la spéculation et qui l'a réveillée.

Le Journal officiel de Londres, 21 fevrier, public ainsi la composition rouveau ministère: Premier lord de la trésorerie, M. Disraéli; lord chancelier, lord Cairns; président du conseil privé,

le duc de Richmond; garde des sceaux, le comte de Malmesbury: affaires étrangères, le comte de Derby : Indes, le comte de Salisbury; colonies, le comte de Barnurvan; guerre, M. Gathorne Hardy; intérieur, M. Cros; chancelier de l'échiquier, sir Stafford Northcote; postes, lord John Mannens; marine, M. Wart-Hunt.

Le Journal d'Alsace signale une pro-testation des catholiques de Strasbourg contre la déclaration faite par Mgr Ress, évêque de Strasbourg, au sem du parement allemand. Les catholiques de Wasselnheim préparent une proles-tation semblable. Le Journal d'Alsace ajoute que certains incidents qui se sont produits après coup, au sujet de la séance de mercredi, ont accru la surexcitation des esprits.

La même seuille blame M. Teutsch. mais elle critique en même temps l'attitude d'une partie de la presse allemande et du Reichstag allemand. Elle prouve ensia que la déclaration de l'évê-que de Strasbourg demeure un fait d'une grave portée que tous les commentaires du monde ne sauraient affai-

MM. Lauth et Teutsch sont arrivés à Strasbourg. Une conférence a eu lieu le 21 entre les députés revenus du Reichstag et leurs amis politiques. On signe à Strasbourg et ailleurs des adresses pour infirmer la déclaration qu'a faite l'évêque de Strasbourg au Reichstag.

On mande de Wasselonne, le 21 février, au Journal d'Alsace

« Agitation parmi les catholiques de Was-selonne au sujet de la déclaration de l'éve-que. Une lettre de protestation circule en ce moment pour être signée par tous les catholiques de la ville.

Les catholiques de Berlin ont tenu le 19 février une assemblée générale dans la juelle ils ont décidé d'adresser des télégrammes au Saint-Père et au prince évêque de Breslau, pour déclarer qu'ils resteront toujours unis dans la persé-cution dont l'Eglise est l'objet. Plusieurs associations étrangères avaient envoyé à la réunion des télégrammes de félicita-tions, qui ont été accueillis par des applaudissements enthousisstes.

On mande de Munich, le 21 fevrier : Toutes nos associatious catholiques signent l'une après l'autre des adresses de condoléance à Mgr Ledochowski. L'idée a pris naissance à Munich et elle s'est bientôt propagée dans le pays. Les organes catholiques avouent ouvertement que c'est une dé-monstration contre ce parti que le peuple bavarois qualifie de parti fidèle au Prussien jusqu'à la mendicité.

On mande de Gratz, en Styrie, le 18

L'agitation religieuse, au aujet des lois confessionnelles, s'empare de plus en plus des esprits. Ce sont surtout les campagnards et les femmes qui se distinguent par leur zèle; ils désignent déjà notre prince-évêque comme le Ledochowski autrichien. Pour-tant, dans le clergé, on a la ferme conviction qu'en Autriche les affaires n'ir ont pas aussi loin qu'en Prusse. »

La chambre des députés italiens a terminé la discussion des articles du projet de loi relatif à la circulation fiduciaire. Elle a ensuite adopté l'ensemble du projet par 199 voix contre 63.

Les carlistes ont pris Viscaros dans la province de la Valence, après six heures de combat ; la garnison composée de 200 hommes a été faite prisonnière de guerre. On attribue la prise de cette ville à la trahison d'un sergent qui a

livré aux carlistes la porte Calia. Le général Moriones est à Castro-Urdiales; son avant-garde est entre Auton et Sommorostro. Le mauvais temps continue.

Saballs est rentré en Catalogne. Il a été maintenu dans son commandement par Don Carlos, malgré l'opposition des comités carlistes.

La Bretagne et les hommes du 4 septembre.

Nous trouvons dans l'Espérance du Peuple le texte de la pétition suivante adressée par la Bretagne à l'Assem-

A Messieurs les membres de l'Assemblée nationale.

Messieurs les députés,

Dans la guerre de 1870, la Bretagne a largement payé sa dette à la France. Elle a donné, sans compter, son argent et

on sang. Vingt-cinq mille mobiles bretons ont été, pendant le siège, au premier rang des défen-seurs de Paris.

Cinquante mille mobilisés bretons, réunis à cinquante lieues de leurs foyers, étaient prêts, dès le mois de novembre, à combattre 'enuemi, si on leur eût tanu parole et donné

des armes. Au lieu de cela, on les laissa deux mois dans la boue et la misère; on les envoya à l'ennemi avec des fusils qui ne partaient

Et pour prix de leurs efforts, de leurs sacrifices et de leurs souffrances, les Bretons virent un jour afficher sur tous les murs un acte officiel les accusant de lacheté et de débandade, leur imputant la perte de la bataille du Mans et de la dernière armée de

Après avoir pris à la Bretagne ses enfants, on lui prenait son honneur.

Messieurs les députés,

L'Assemblée nationale, dans sa sagesse, a ordonné, sur les actes du gouvernement de Tours et de Bordeaux, une enquête dont la Bretague, avant de demander justice, a patiemment attendu le résultat.

La commission chargée de cette enquête vient de publier un rapport qui justifie les Bretons, et est pour leur honneur un commencement de réparation.

Mais la justice ne sera point entière, la éparation ne sera point complète, tant que Assemblée elle-même n'aura point pro-

Nous venons donc, messieurs les députés, vous prier d'achever votre œuvre, d'appeler à votre tribunal cette cause qui est celle de tous les Bretons, et de rendre, après discussion, un verdict souverain par lequel nous vous demandons : De faire justice à la Bretagne;

De venger son honneur; De coudamner sévèrement les auteurs de nos souffrances, de nos déceptions et de nos

Les questeurs de l'Assemblée.

Le public ignore généralement ce que c'est qu'un questeur. Voici quelques détails empruntés à l'Evenement, sur cette charge dont M. Baze est le plus ancien et le plus célèbre titulaire. Toute l'administration intérieure de l'Assemblée, personnel, comptabilité, matériel, ressort de la questure.Les questeurs sont élus pour un an. Ils sont au nombre de trois. Il est de tradition d'en choisir toujours un parmi les députés militaires. On veut qu'en cas d'atteinte portée à la liberté de l'Assemblée, un des questeurs puisse agir par son influence sur la force armée. Au coup d'Etat du 2 décembre, c'était M. Leslô qui était que teur militaire. Mais ce n'est pas lui qui opposa la plus vive résistance. M. Baze lutta avec acharnement et le commissaire de police, qui présidait à son arres-tation, fut obligé de l'enlever en chemise. Mme Baze criait par la fenètre; les agents portèrent la main sur elle. Son mari fut trainé du palais de l'Assemblée on logent toujours les questeurs, jusqu'au poste de la place de Bourgogne. C'est la seulement qu'il put se vêtir. Une demi-heure après une voiture l'emmenait à Mazas.

Vous voyez qu'il n'est pas agréable tous les jours d'être questeur. La mission qu'ont ces messieurs de requérir la force armée pour protéger l'Assemblée, les expose à des visites nocturnes qui donnent lieu à de trèsfacheux téveils...! L'Assemblée a toujours eu, à Bordeaux, comme à Versailles, les mèmes questeurs : MM. Baze, Pincateau. et le général Martin des Pallières. Le seul questeur véritablement questeur, c'est M. Baze. Si la questure n'avait point existé, il l'aurait inventée. Tous les détails de l'administration parlementaire, jusqu'aux plus infimes, lui passent sous les yeux. Il est toujours présent à l'Assemblée; les vacances n'existent pas pour lni. Il dirige tout, surveille tout, sait tout, voit tout, signe tout. Ses collègues le laissent faire.

Un discours à méditer.

Nos lecteurs voudront bién nous permettre de relire avec eux le discours prononcé, le 16 février courant, par M. e comte de Molkte, au Parlement allemand

Il est des vérités qu'il faut savoir entendre et sur lesquelles il faut savoir réfléchir; leur amertume même a quelque chose de fortifiant et d'utile, et si de cruels souvenirs s'éveillent, on doit les surmonter avec virilité en songeant à l'avenir.

Il s'agissait d'obtenir du Parlement allemand le vote des ressources nécessaires pour entretenir, en temps de paix, une armée de 400,000 hommes.

En réalité, ce chiffre n'a rien d'excessif, mais il change un peu les anciennes habitudes des Etats allemands, et M. le comte de Molike s'est attaché à démontrer qu'il faut au nouvel empire des forces armées permanentes, en rapport avec sa nouvelle grandeur; qu'il lui faut un noyau militaire vraiment solide et considérable, et que le chiffre de cet effectif doit être fixé pour plusieurs années, afin de n'être pas soumis à de continuels débats.

M. de Moltke a insisté bien des fois sur ce point que sa préoccupation est uniquement désensive et pacifique :

Je pense, a-t-il dit, que nous montrerons au monde que nous sommes devenus une nation puissante, mais que nous sommes restés une nation pacifique, une nation qui n'aura pas besoin de la guerre pour acquérir de la gloire, et ne la désire pas pour faire des conquêtes. (Très-bien!) En effet, je ne sais vraiment pas ce que nous ferions d'un morceau conquis de la Russie eu de la France. J'espère que nous pourrons, pen-dant de longues années, non-seulement conserver la paix, mais aussi l'imposer.

Evidemment, M. le comte de Moltke a voulu oublier un instant toute l'histoire de la Prusse quand il a dit qu'elle prétend rester « une nation pacifique. » Elle ne l'a jamais été. Depuis le jour où Frédéric Il se jeta sur la Silésie, son existence-nationale n'est qu'un perpétuel effort militaire. Mais il s'agit du présent.

M. de Moltke dit « qu'avant de faire des économies et de réduire les impôts,
 il faut assurer la sécurité du pays. Si cela est vrai pour l'Allemagne victorieuse, que faut-il donc penser pour la France vaincue? Ce devoir primordial, cette nécessité antérieure à toute autre, sont constatés avec énergie au début du

Or, le premier besoin d'un Etat est d'exis-ter et de voir son existence assurée du côté de l'extérieur. Si, à l'intérieur, la loi protége le droit et la liberté des citoyens, c'est la puissance qui, seule, peut à l'extérieur protéger l'Etat vis è-vis d'un autre Etat.

Un tribunal de droit international, s'il en existait un, manquerait toujours de la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses arrèts : ses décisions demeureraient, en fin de compte, subordonnées à la décision souve-raine des champs de bataille.

Partant de cette vérité, le chef de l'état-major allemand passe en revue les ressources militaires dont on peut faire emploi. Il rappelle que les fameux volontaires de 91 ont été bien au-dessous de la légende qui nous en est restée; il démontre l'insuffisance très-coûteuse des milices; il ne peut pas consentir à prendre les gardes nationaux pour un élément militaire sérieux, et il conclut avec autorité par cette vérité indéniable : « Même la reunion la plus nombreuse » d'hommes habiles, patriotes et vail-» lants, n'est pas en état de résister à » une armée véritable. » Nos malheurs nous ont appris la triste exactitude de cette affirmation.

Ge qu'il faut donc avant tout à l'Allemagne - nous disons, nous, à la France - c'est, d'après M. de Moltke, une armée, une véritable armée, compacte, solide, profondément organisée, et ayant à l'étot permanent un noyau de 400,000 hommes. Et il ajoute.

Les économies réalisées sur le budget de la guerre durant une longue série d'années de paix sont perdues en une seule année de

Ailleurs, l'orateur résume sa pensée en ces lignes :

..... Un grand Etat n'existe que par lui-même et par sa propre force; il n'atteint

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 24 FÉVRIER 1874.

- 7 -Le Choix de Suzanne

PREMIÈRE PARTIE

S'il existe quelque joie en ce monde, r'ile est pour celui deut le eœur est pur-(l'siraries, L. II, CH. IV.)

V .- (Suite)

Le notaire guérit sans que la jeune fille retrouvât sa gaieté; en vain Mlle de Vérigny venait la chercher, l'emmenait au château un peu désert depuis le départ des jeunes mariés, un nuage de mélancolie voilait le joli visage autrefois rayonnant de vivacité et de malice. Le père s'en inquiétait ; impuissant à la distraire, il étaitle premier à encourager ses visites à Lucay.

Si Suzanne au château se laissait gagner par l'entrain des jeunes gens, de retour à l'étude elle retrouvait ses

préoccupations et sa tristesse.

— Qu'avait-elle donc, sa chère petite

Suzanne, sedemandait-il.

Au prix de son sang, il eût voulu pouvoir la consoler; mais elle ne lui disait rien; elle évitait presque de le voir, elle était moins affectueuse, plus embarrassée avec lui: aussi la suivait-il tristement des yeux lorsqu'il la voyait se diriger vers la grille de Luçay,

Au moment de faire au curé la confidence qu'il lui avait promise, M. Germont reculait toujours : il fallait que ce recit fût bien penible pour contraindre le notaire à garder un secret qui l'étouf-fuit depuis si longtemps. L'abbé Hubert le comprenait, et il respectait le silence de sonami, tout en désirant ardemment l'heure où il pourrait prodiguer ses consolations. Il était évident que cette heure arriverait, qu'un instant de résolution ou de défaillance l'amènerait; le saint prètre priait, en l'attendant, et demandait à Dieu d'inspirer et de bénir les

paroles qu'il aurait à prononcer. Un jour, après une nuit d'insomnie, M. Germont n'hésita plus; il prit le chemin du presbytère. Un instant après, il se trouvait assis en face du curé qui l'écoutait avec requeillement.

Décidé à parler, le notaire cherchait à affermir sa voix, mais elle trabissait

l'émotion qu'il éprouvait.

« Ce sont de cruels souvenirs que je vais agiter, dit-il; ils sont vivaces comme au premier jour, je n'ai jamais pu les endormir, je ne sais si j'irai jusqu'au bout de ce triste récit.

- Da courage, mon ami, dit l'abbé Hubert en lui prenant la main; pour tous la vie de ce monde est une épreuve, aussi est-ce bien réellement un pèlerinage. Après avoir marché en nous heurtant contre les pierres, les pieds sanglants et le corps épuisé, nous arrive-

ment des fatigues et nous les feront

-Je ne poursuis qu'un but terrestre, » répondit amèrement M. Germont. Le curé ne répliqua point; la tête baissée, les mains croisées sur ses

genoux, il écouta. « Je ne suis pas si vieux que je dois le paraître, commença le notaire; j'ai quarante-deux ans à peine, et cependant vous ne pouvez pas vous souve-nir de m'avoir vu jeune, tant une seule année fut lourde sur ma tête. Elle m'a apporté de bonne heure des rides et des cheveux blancs: quoi qu'il en soit, il y a vingt ans, j'étais au début de la vie,

ivre d'espérance. » Sans me faire meilleur que je ne suis, je puis vous dire, mon ami, que je ressemblais peu aux jeunes gens de mon age; je ne recherchais ni les plaisirs faciles, ni les folles dissipations; j'avais perdu mon père tout enfant, mais je fus élevé par une sainte mère qui ne vécut que pour moi; elle m'inspira de nobles sentiments et une llouable ambition. Nous n'avions pas de fortune : mon père, qui avait occupé une position honorable, était mort trop jeune pour avoir eu le temps d'en acquérir; ce fut avec sa dot, une soixantaine de mille francs à peine, que ma mère parvint à m'élever, à me donner même une belle éducation. Les sacrifices qu'elle dut

rons au but. Croyez-moi, la joie d'arriver et la beauté du lieu célette eu nous entrerons, nous dédommageront ampleentrerons, nous dédommageront amplesimple qu'elle était, elle avait une grâce avec ardeur, compilant les livres et les commentant.

« Ma jeune réputation feommençait à et une distinction natives qui ne l'abandonnèrent jamais au milieu des plus humbles occupations; jeune et charmante, elle trouva plus d'une fois à se remarier, elle n'y consentit jamais : elle ne voulait pas, dissit-elle, porter un autre nom que celui de son fils et elle se sentait la force de me diriger dans la vie.

» Lorsque mes études dé collège furent terminéez, ma mère exigea que je fisse mon droit. Tout en travaillant chez un notaire, je suivis les cours de la Faculté, je passai brillamment mes examens, et bientôt ma vocation se déclara: « Je serai avocat! dis-je à ma mère; n'est-ce pas une des plus grandes et des plus nobles professions? » Elle m'approuva, elle appartenait elle-même à une famille de magistrats : c'était son plus cher désir que je réalisais. J'avais une grande facilité d'élocution, je trouvai justement des protections dans la famille de ma mère; mes débuts furent heureux, brillants même, et je n'avais que vingt ans : jugez quei avenir n'était réservé! Je rêvais non-seulement les succès oratoires, mon ambition était pius grande encore : je voulais attacher mon nom à quelque ouvrage de dreit qui me rendrait célèbre parmi les juriscon sultes. Les lauriers des plus grands écrivains m'empèchaient quelquefois de dormir. En attendant je travaillais déjă

s'établir lorsqu'on me demanda à Marseille pour un procès important. Le chef d'une grande maison de banque se trouvait compromis, accusé, détenu même pour détournements et pour faux. J'eus le bonheur de le sauver. Hélas! ce bonheur devait me coûter cher, à moi! Je le payai de ma vie tout entière.

» Monsieur J... était veuf, il n'avait qu'une fille, enfant de dix-sept ans qu'il

n'avait jamais quittée; la prison avait élevé entre eux la première séparation. Pendant tout le cours du procès, ce fut moi que le père envoya plus d'une fois pour consoler et rassurer sa fille. La pitié éveilla un autre sentiment dans mon cœur. J'avais vingt-deux ans et je n'avais encore aime que ma mère! l'amour se développa en un instant avec une force extraordinaire. Julia était d'une beauté remarquable; la beauté est une séduction à laquelle on résiste difficilement. Cependant, Jans toute autre condition peut-être, serais-je resté indifférent; mais j'étais seul, pour la première fois, loin de ma mère et complétement abandonné à moi-même. Ma nature en-thousieste s'éprit surtout du malheur de cette enfant. J'étais fermement convaincu de l'innecence de mon client. Mais quand même ? est-ce que la faute d'un père doit retomber sur la tête de sa fille? pensais-je. Sérieusement j'exeminai quel serait l'avenir de la